

Fiche n°5 :
MEGAPHORBIAIES, MAGNOCARICAIES, PHRAGMITAIES

Habitats d'intérêt communautaire du site Natura 2000 présents dans ce type de milieu

H6430 : Communauté à reine des prés et communautés associées
H6430-4 : Mégaphorbiaies eutrophes

Habitats d'espèce d'intérêt communautaire du site Natura 2000 présents dans ce type de milieu

Communauté à grandes laîches (53.2)
Phragmitaies (53.11)

Espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 présentes dans ce type de milieu

E1356 : Vison d'Europe (espèce prioritaire)
E1355 : Loutre
E1303 : Petit rhinolophe
E1307 : Petit murin
E1321 : Murin à oreilles échancrées
E1060 : Cuivré des marais



ENGAGEMENTS

Je m'engage pour les parcelles concernées par la charte à :

1. Maintenir l'utilisation du sol actuelle de la parcelle, ou de la rive, en mégaphorbiaie, magnocariçaie ou phragmitaie (pas de retournement pour mise en culture, pas de plantation...)
Point de contrôle : Contrôle sur place du maintien de l'occupation actuelle du sol.
2. Ne pas réaliser de fertilisation organique ou minérale du sol.
Point de contrôle : Contrôle sur place de l'absence de fertilisation.
3. Ne pas réaliser de traitement phytosanitaire.
Point de contrôle : Contrôle sur place de l'absence de traitement phytosanitaire.
4. Ne pas drainer la parcelle.
Point de contrôle : Contrôle sur place de l'absence de drainage.
5. Intervenir sur le milieu entre le 15 septembre et le 15 février.
Point de contrôle : Contrôle sur place du respect des dates d'intervention.

RECOMMANDATIONS

1. Réaliser une fauche d'entretien tous les 3 à 5 ans avec exportation des produits de fauche.
2. Réaliser cette fauche du centre vers la périphérie de la parcelle.